DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom :.......................................................... Prénom : ..............................................

Fonction1 ................................................................................................................................

Etablissement2 ........................................................................................................................

À Monsieur le Recteur

S/C du Chef d’établissement3

Conformément aux dispositions prévues :

Pour la Fonction Publique d’Etat

* **à l’article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifié pour les fonctionnaires,**
* **à l’article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l’Etat, définissant l’attribution des congés pour formation syndicale, j’ai l’honneur de solliciter un**

congé

le 24 mai 2024 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera 15 rue A Morlon, 58000 Nevers

Il est organisé par le Centre d’Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l’organisme habilité). Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu’il est prévu aux articles 1er, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l’arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l’arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l’État et de la décentralisation du 11 décembre 1995.

A.................................. , le .......................................

Signature :

1 Fonction occupée (Professeur de Lycée / Collège, PLP, Professeur d’EPS, CPE, PsyEN)

2 Adresse précise de l’établissement

3 Utiliser la voie hiérarchique